

NON CLASSIFIÉ



Public Inquiry Into Foreign Interference  
in Federal Electoral Processes and  
Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère  
dans les processus électoraux et les  
institutions démocratiques fédéraux

## Résumé d'interrogatoire à huis clos : le très honorable Justin Trudeau, premier ministre<sup>1</sup>

Le **premier ministre (« PM »)** a été interrogé par les avocats de la Commission lors d'audiences à huis clos tenues entre le 28 février et le 6 mars 2024. Les avocats du Procureur général du Canada ont assisté à l'audience, ont comparu pour le témoin et ont eu l'occasion de l'interroger. L'audience s'est déroulée en l'absence des autres Participants.

### Notes aux lecteurs

- Les segments de texte entre crochets sont des notes explicatives fournies par les avocats de la Commission pour aider le lecteur.
- La rédaction du présent résumé s'appuie sur la sous-division (a)(iii)(C)(II) du mandat de la Commission. Ce résumé divulgue la preuve pertinente aux fins des divisions (a)(i)(A) et (B) du mandat de la Commission qui, selon la Commissaire, ne porterait pas préjudice aux intérêts cruciaux du Canada ou de ses alliés, à la défense nationale ou à la sécurité nationale.
- Le présent résumé doit être lu conjointement avec le rapport institutionnel préparé par le gouvernement du Canada et le résumé non classifié de l'entrevue préparé par les avocats de la Commission.

---

<sup>1</sup> Traduction.

**NON CLASSIFIÉ**

## 1. Interrogatoire effectué par les avocats de la Commission

[1] Le premier ministre Trudeau a confirmé l'exactitude du résumé classifié de l'entrevue que les avocats de la Commission ont menée avec lui le 27 février 2024. Il a adopté la version classifiée comme faisant partie de la preuve qu'il a présentée à la Commission.

### 1.1. Portrait global de la menace – Ingérence étrangère (« IE »)

[2] Le premier ministre Trudeau a décrit l'évolution du portrait global de l'ingérence étrangère au cours de son mandat.

[3] Avant 2015, le PM Trudeau, en tant que politicien actif, était conscient que certaines communautés des diasporas subissaient l'influence de leur pays d'origine de diverses manières; la Chine, l'Inde et l'Iran étaient des pays connus pour leurs « incursions » dans la vie politique canadienne. Dans le cadre de son implication politique, le PM Trudeau était conscient des diverses influences exercées sur les communautés des diasporas, mais pas de manière formelle.

[4] Après son élection en 2015, l'une des premières choses que lui et son équipe ont faites a été de demander des séances d'information sur le renseignement, notamment sur l'ingérence étrangère potentielle. C'est à l'occasion de ces premières séances d'information que lui et son équipe ont pris conscience que certains pays étaient actifs sur ce plan, sans nécessairement faire preuve d'ingérence en tant que telle, mais à tout le moins en s'immisçant dans la vie politique du Canada.

[5] Par la suite, les soupçons d'ingérence russe dans l'élection présidentielle américaine de 2016 et dans l'élection présidentielle française de 2017 se sont multipliés. En France, de hauts fonctionnaires ont déclaré, au beau milieu de la campagne électorale, que certaines informations sur le point d'être publiées étaient en réalité une manœuvre de désinformation de la part de la Russie et que personne ne devait y prêter attention. Cette sortie en pleine campagne électorale a été jugée très interventionniste de la part de fonctionnaires français apolitiques, mais le PM Trudeau a estimé qu'elle était totalement justifiée, compte tenu du rôle actif que la Russie tentait de jouer.

**NON CLASSIFIÉ**

- [6] Le PM Trudeau a indiqué que cet incident l'avait amené à réfléchir à ce qui se passerait au Canada si une situation similaire se produisait. Il s'est rendu compte qu'il fallait créer des institutions pour y faire face, notamment le groupe d'experts sur l'ingérence électorale (le « **Panel des cinq** ») et le **Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignement visant les élections (« Groupe de travail »)**, composé de professionnels de la sécurité qui s'intéressent à l'intégrité des élections.
- [7] Au cours des huit dernières années, le PM Trudeau a constaté que les activités, les outils utilisés et les tentatives délibérées, dans le cas de certains pays, visant à promouvoir leurs propres intérêts ou à semer le chaos et à saper les institutions comme les démocraties se sont multipliés. Ce dernier type d'activité peut être réalisé par le biais d'agents numériques (*bots*) et en ayant recours à la mésinformation/désinformation, à différents niveaux. Le recours aux médias et aux réseaux sociaux est également de plus en plus sophistiqué. De plus, on sait que des agents étrangers font pression et agissent directement sur le sol canadien, non seulement en exerçant des pressions sur les diasporas, ce qui a toujours existé, mais aussi en cherchant à agir par l'intermédiaire de membres de celles-ci pour influencer sur la vie politique du Canada. C'est l'un des développements notables de ces dernières années.

## 1.2. Circulation de l'information – PM

- [8] Le PM Trudeau a décrit l'évolution de la manière dont il a reçu le renseignement au cours de son mandat.
- [9] Au cours de ses premières années en tant que PM, outre les séances d'information verbales régulières et les conversations tenues avec les **conseillers à la sécurité nationale et au renseignement (« CSNR »)** et d'autres personnes, le PM Trudeau recevait assez régulièrement, et parfois chaque jour, mais plus souvent chaque semaine, des documents de synthèse sur le renseignement. Ces documents contenaient des extraits de renseignement que les gens pensaient être importants pour lui.
- [10] Ces documents contenaient des informations intéressantes, mais pas toujours pertinentes. Le PM Trudeau les a décrites comme des informations pour lesquelles il n'y avait pas grand-chose à faire, si ce n'est dire : « Oh, c'est intéressant, je suis heureux que

**NON CLASSIFIÉ**

notre ambassade locale ou nos organismes de sécurité soient au courant et suivent l'affaire. » Les informations n'étaient pas telles qu'il pouvait ou voulait nécessairement les intégrer dans son processus décisionnel ou dans les décisions, propositions ou mesures qu'il mettait de l'avant.

- [11] Au cours de ces premières années, le PM Trudeau a rapidement pris connaissance du renseignement révélant l'état et la complexité du monde, ainsi que la manière dont le tout affectait le Canada. Le fait de prendre connaissance de ce renseignement, d'en discuter et de poser des questions à son sujet, notamment sur sa signification et sur les mesures à prendre, était l'une des tâches les plus importantes qu'il pouvait accomplir.
- [12] Au fil des ans, à mesure que les connaissances et l'expérience du PM Trudeau en matière de renseignement se sont accrues, avec des breffages, des mises à jour et des réunions avec ses différents CSNR, la pertinence du résumé hebdomadaire sur le renseignement s'est amenuisée.
- [13] Le PM Trudeau a insisté sur le fait que ces résumés hebdomadaires n'ont jamais été considérés comme le moyen par lequel le PM recevait des informations; il s'agissait plutôt d'informations générales sur ce qui se passait dans le monde. Si un élément se révélait particulièrement pertinent, sensible, important pour le Canada ou en lien direct avec une question à traiter, le résumé [également appelé « rapport hebdomadaire sur le renseignement à l'intention du premier ministre »] n'était pas considéré comme suffisant pour informer le PM sur un sujet particulier. Le PM Trudeau attendait et recevait des breffages directement de la part de ses principaux responsables du renseignement sur les questions importantes. Le PM n'était pas considéré comme étant « informé » simplement parce qu'un élément était inclus dans une note hebdomadaire des services de renseignement et envoyé à son bureau sans qu'il n'y ait eu de véritable discussion sur le sujet.
- [14] Le PM Trudeau a fait remarquer que le rôle du CSNR avait quelque peu évolué au fil des ans. Sous son mandat, chacun de ses CSNR avait des méthodes de travail différentes, mais tous l'ont informé et tenu au courant des questions relatives à la sécurité et au renseignement dont il avait besoin. Ils lui transmettaient des informations provenant du

**NON CLASSIFIÉ**

SCRS ou du CST, parfois en présence de fonctionnaires de l'un ou l'autre de ces organismes.

- [15] Le PM Trudeau a reconnu que le CSNR constituait sa principale source de renseignement. Le CSNR travaille directement pour lui et coordonne la transmission des informations dont il a besoin, qu'elles proviennent de la GRC, du SCRS, du CST, du ministère de la Défense ou d'une autre entité. C'est le CSNR qui indique si le PM Trudeau a demandé la tenue d'une séance d'information ou s'il est nécessaire pour lui qu'il y en ait une. Le CSNR constitue le principal moyen pour le PM de se tenir informé, à raison de deux à trois fois par semaine, parfois de façon continue, en particulier lorsqu'il voyage à l'étranger. Le CSNR l'accompagne généralement dans ses déplacements.
- [16] Le PM Trudeau est également informé avant toute visite officielle, qu'il s'agisse d'accueillir des dignitaires ou de se rendre à l'étranger, ou avant un appel international, lorsque des questions particulièrement sensibles se posent, qu'il s'agisse de la personne concernée ou de l'objet de la discussion.
- [17] Le CSNR est également très impliqué dans la sélection des députés pour différents postes, y compris l'élévation d'un député à titre de secrétaire parlementaire ou de membre du Cabinet. En fait, tout [c'est-à-dire l'ensemble du renseignement] passe par le CSNR avant d'arriver au PM.
- [18] Le PM Trudeau a expliqué que les produits de renseignement sont généralement déposés sur son bureau pour qu'il en prenne connaissance, s'il dispose de temps pour examiner les notes d'information, ou qu'ils lui parviennent parfois à l'heure du déjeuner, pendant qu'il mange à son bureau. S'il ramène chez lui un classeur contenant des documents destinés à la préparation du lendemain ou des documents à signer, il arrive qu'un document de renseignement y soit glissé. Parfois, il est en mesure de lire les documents, parfois non; souvent, il ne reçoit pas les documents parce qu'il est absent ou qu'il ne dispose pas du temps nécessaire.
- [19] Il arrive que le PM Trudeau doive se rendre dans une installation sécurisée pour examiner des documents, bien qu'il s'agisse d'une catégorie différente de documents. Il est rare qu'il doive le faire. Lorsque cela se produit, il y prend part à des séances d'information et des

**NON CLASSIFIÉ**

conversations actives sur des questions hautement sensibles. Il arrive également qu'un agent des relations avec les clients vienne remettre au PM Trudeau un dossier qu'il peut lire sur place, qui lui sera ensuite retiré, ou qu'il fasse la même chose sur un ordinateur portable ou un dispositif sécurisé. La fréquence des séances d'information dans un **local isolé pour l'information sensible cloisonnée (« LIISC »)** varie en fonction des circonstances; en moyenne, le PM Trudeau estime que cela arrive de 2 à 3 fois par mois; parfois, ce n'est qu'une seule fois; parfois, jusqu'à 5 ou 6 fois.

[20] Le PM Trudeau a déclaré que pendant la période de confinement de la pandémie, il disposait de plusieurs téléphones et appareils sécurisés sur lesquels il pouvait recevoir des informations classifiées. Le nombre d'interactions en personne a été réduit pendant cette période. D'autres questions complexes ont coïncidé avec la pandémie et faisaient l'objet d'une surveillance attentive de la part du gouvernement, tels que l'abattage du vol PS-752 qui transportait plus d'une centaine de voyageurs canadiens, les émeutes ayant suivi l'affaire George Floyd aux États-Unis et le problème persistant de la détention des deux Michaels. Il a continué à recevoir des mises à jour régulières, mais pas dans le même format papier qu'auparavant : les séances d'information verbales étaient beaucoup plus nombreuses. Le PM Trudeau a souligné à nouveau que le mode de transmission du renseignement, pour lui, a toujours été principalement le même – il consistait à s'asseoir avec des experts du renseignement et à discuter avec eux dans le cadre d'une séance d'information. Il a ajouté que les informations lui sont souvent communiquées avec la consigne de ne rien répéter de ce qu'il entend, de ne pas prendre de notes, et de simplement prendre connaissance des informations pour les intégrer dans sa réflexion.

[21] La plupart du temps, cependant, lorsque le PM Trudeau reçoit du renseignement, ce n'est pas uniquement « à titre d'information », en ce sens que même s'il n'a pas de décision à prendre lui-même, ce renseignement est lié à un sujet que le gouvernement suit de près et qu'une décision ou une mesure pourrait devoir être prise rapidement à un moment donné, au fur et à mesure de l'évolution du problème. Par exemple, le PM Trudeau peut recevoir du renseignement « à titre d'information » afin de s'assurer qu'il est à l'aise avec une certaine mesure avant qu'un ministre ne l'approuve. Ainsi, il existe certaines opérations délicates de collecte de renseignement effectuées dans le monde pour

**NON CLASSIFIÉ**

lesquelles le Canada doit obtenir l'approbation ministérielle et qui sont suffisamment importantes pour que le PM en soit informé avant que le ministre ne les approuve.

- [22] Toutefois, la plupart du temps, le PM Trudeau reçoit des informations qui auront des répercussions politiques plus vastes. Par exemple, le fait de savoir qu'un certain pays agit d'une certaine manière ou a certaines velléités constitue un élément de contexte important, car il peut avoir une incidence sur les interactions du PM Trudeau avec les dirigeants de ce pays ou sur la politique du Canada à l'égard de ce dernier.
- [23] Le PM Trudeau a indiqué que, dès le départ, il était entendu que certains pays tentaient de s'immiscer dans le fonctionnement du pays et de ses institutions par voie d'influence ou même d'ingérence; c'était un fait acquis. Ce qui était important, c'était de savoir quelles mesures ces pays prenaient et ce que le Canada faisait pour les contrecarrer.
- [24] Dans cette optique, si le PM Trudeau proposait certains noms pour un poste de secrétaire parlementaire ou de ministre, les organismes de sécurité pouvaient lui faire part de leurs inquiétudes quant au comportement de cette personne. Il est très rare qu'ils disent au PM Trudeau de ne pas promouvoir quelqu'un; ils auraient plutôt dit quelque chose comme « ce n'est pas une bonne idée ». Le PM a toujours suivi leurs conseils.
- [25] Le PM Trudeau s'est rappelé qu'au début de son mandat, un organisme de renseignement avait par erreur décelé une menace liée à un député. Après que le PM Trudeau et son bureau eurent demandé une vérification plus approfondie des informations, l'organisme de renseignement s'est rendu compte de son erreur et est revenu sur son évaluation. Le PM Trudeau a déclaré qu'il avait une confiance totale dans les services de renseignement canadiens, qui accomplissent un travail remarquable dans des contextes très difficiles et complexes. Mais il a appris à cette occasion à ne pas tenir toutes les informations pour acquises. Une partie de son rôle consiste à poser des questions sur le renseignement et à s'assurer que les personnes ont la certitude absolue que les informations qu'elles communiquent sont avérées.
- [26] Le PM Trudeau a ajouté que les informations qui incitent à ne pas promouvoir une personne sont accompagnées d'un avertissement selon lequel la personne ne peut pas être informée de ces informations; elle n'a donc pas la possibilité de se défendre, et il

**NON CLASSIFIÉ**

s'agit là de la nature même du renseignement. Ainsi, faire preuve de prudence, poser des questions et s'interroger sur le bien-fondé du renseignement est une leçon très claire que lui et son équipe ont apprise très tôt et qui, selon lui, les a bien servis.

### 1.3. L'élection de 2019

#### 1.3.1. Portrait global de la menace

[27] À l'approche de l'élection de 2019, la sensibilisation et la vigilance à l'égard du risque d'ingérence étrangère ont été maintenues à un niveau constant. Deux élections majeures avaient été marquées par l'ingérence étrangère, de manière très spécifique, aux États-Unis et en France, et les autorités savaient qu'il s'agissait d'une réalité au Canada. La priorité du gouvernement était de s'assurer que les tentatives d'ingérence étrangère et les divers types d'ingérence ne compromettent pas les élections canadiennes ou les processus électoraux du Canada.

[28] Voilà pourquoi le gouvernement a créé à la fois le Groupe de travail et le Panel des cinq sur l'ingérence électorale, composé de hauts fonctionnaires [Panel des cinq]. C'est à l'occasion de l'élection de 2019 que ces deux mécanismes ont été mis en œuvre pour la première fois, et le gouvernement avait bon espoir qu'ils seraient efficaces.

#### 1.3.2. Course à l'investiture dans la circonscription de Don Valley-Nord

[29] À la fin de 2019, le PM Trudeau a été informé par M. Jeremy Broadhurst [qui était à l'époque le directeur de campagne national du Parti libéral du Canada, ou « **PLC** »] des irrégularités présumées dans la course à l'investiture de Han Dong dans la circonscription de Don Valley-Nord. M. Broadhurst a indiqué au PM Trudeau qu'il avait entendu des responsables des services de renseignement dire que le processus de nomination de Han Dong comme candidat du PLC avait été signalé comme pouvant être préoccupant, ou suspect, ou susceptible de faire l'objet d'une ingérence étrangère. L'inquiétude portait sur le fait que des groupes de personnes d'expression chinoise s'étaient rendus sur les lieux de l'investiture à bord d'autobus, ou que peut-être, on les y avait emmenés pour y participer.



**NON CLASSIFIÉ**

- [30] M. Broadhurst a assuré au PM Trudeau qu'aucun des mécanismes habituels mis en place autour des investitures pour garantir l'intégrité du vote – contrôle indépendant, procédures permettant aux candidats perdants de se plaindre, et observateurs sur place pour veiller au respect des procédures – n'avait mis en évidence un problème quelconque concernant cette investiture en particulier. Le principal sujet de préoccupation était que ces autobus remplis de personnes d'expression chinoise auraient pu transporter des étudiants étrangers dépêchés par la RPC.
- [31] Le PM Trudeau a fait remarquer que des autobus ayant à bord des personnes d'expression chinoise ne sont pas en soi une source de préoccupation. Pour que des gens, un samedi après-midi, se déplacent pour voter dans le cadre d'une investiture, il faut généralement les faire venir soi-même; c'est ainsi que fonctionne la politique. Le PM Trudeau a expliqué qu'on avait posé des questions pour savoir si l'une ou l'autre des informations avait pu être confirmée, et qu'il n'y avait pas eu de réponse satisfaisante.
- [32] Le PM Trudeau a ajouté qu'on s'était également interrogé sur les options qui s'offraient à eux en termes de réponse. Le processus d'investiture a donné un résultat qui a été accepté par toutes les parties concernées, y compris les opposants. La personne n'était pas seulement un candidat à l'investiture, mais un candidat à l'élection dont le nom figurait sur le bulletin de vote dans Don Valley-Nord. Les critères requis pour qu'on envisage de retirer ce candidat se devaient donc d'être extrêmement exigeants. Une telle mesure aurait également eu des conséquences électorales directes, en ce sens que la personne aurait été désavouée comme candidat du PLC. Voilà qui aurait eu des répercussions importantes, non seulement sur la circonscription et le décompte des sièges provinciaux (puisque'il s'agissait d'une circonscription que le PLC s'attendait à remporter), mais aussi des conséquences dévastatrices sur le candidat lui-même, qui aurait publiquement été retiré du scrutin sur la base d'allégations d'ingérence étrangère.
- [33] Les informations disponibles ne semblaient pas suffisantes ou suffisamment sûres pour permettre de prendre des mesures en conséquence. Il a donc été décidé de ne pas retirer le candidat du scrutin.
- [34] Le PM Trudeau a déclaré que le PLC savait que les courses à l'investiture étaient des cibles potentielles pour les États étrangers. Selon lui, le PLC a acquis beaucoup

**NON CLASSIFIÉ**

d'expérience dans la conduite de campagnes d'investiture justes, parce qu'il y a des investitures extrêmement contestées. Il a ajouté que la mise en place de procédures d'investiture solides et rigoureuses était prise au sérieux par le parti.

[35] Le PM Trudeau a fait remarquer que les agents du SCRS, malgré toute leur expertise, ne savent peut-être pas comment se déroulent habituellement les processus d'investiture. Il a ajouté que M. Broadhurst et lui-même comprenaient peut-être mieux les réalités de l'investiture que les agents concernés. Pour certains analystes, les autobus semblaient être la preuve irréfutable d'une irrégularité, ce qui n'était pas le cas pour quelqu'un travaillant dans un parti politique.

[36] Le PM Trudeau a évoqué le renseignement relatif aux allégations d'IE à Don Valley-Nord. Le PM Trudeau a relevé une erreur dans le rapport qui lui a été fourni et a demandé des corrections. Le PM Trudeau n'avait pas connaissance de l'existence d'un document contenant ces informations et qui aurait été rappelé par le directeur du SCRS en 2019.

### 1.3.3. Autres incidents possibles d'IE au cours de l'élection générale de 2019

[37] Le PM Trudeau n'a pas été informé de la mise en place d'une mesure de réduction de la menace concernant le Pakistan pendant l'élection de 2019. À l'exception du renseignement sur Don Valley-Nord, aucun autre incident d'ingérence étrangère n'a été porté à l'attention du PM Trudeau au moment de l'élection de 2019.

[38] Le PM Trudeau a expliqué que la conclusion de haut niveau qui lui a été présentée à la suite de l'élection de 2019 est la suivante : sur la base des activités du Groupe de travail, le Panel des cinq a conclu qu'il n'y avait pas eu d'ingérence étrangère réussie, significative ou conséquente ayant eu une incidence sur le résultat de l'élection. Cette conclusion vaut à la fois au niveau des circonscriptions et au niveau national.

[39] Le fait qu'il y ait eu des tentatives d'ingérence en continu dans les élections de la part de divers acteurs n'a pas surpris le PM Trudeau. C'est pourquoi il a constitué le Groupe de travail et le Panel des cinq. Néanmoins, la conclusion de ces organes de surveillance était

**NON CLASSIFIÉ**

que l'élection n'avait pas fait l'objet d'une ingérence étrangère ayant eu des effets concrets.

#### 1.4. Période inter-électorale

[40] Le PM Trudeau ne se souvient d'aucune séance d'information spécifique sur l'IE à partir de 2020. Il a déclaré que le CSNR lui avait indiqué que si des activités pouvant être de l'ingérence étrangère avaient été constatées lors de la 43<sup>e</sup> élection générale, elles n'ont pas été jugées comme ayant compromis l'intégrité de l'élection.

[41] Le PM Trudeau s'est souvenu d'une séance d'information tenue le 9 février 2021 avec MM. Vigneault, Morrison, Rigby et Shugart. Il a reçu ce breffage par téléphone. Il s'agissait d'une séance d'information ratissant très large, d'une teneur très générale, où de nombreux sujets ont été abordés. Il ne se souvient pas précisément de ce qui a été discuté.

#### 1.5. Les élections de 2021

##### 1.5.1. Campagne de désinformation

[42] Le PM Trudeau était généralement conscient que des campagnes de désinformation pouvaient être menées sur WeChat et d'autres plateformes de médias sociaux. Cependant, il n'a pas reçu de renseignement sur une éventuelle campagne de désinformation menée contre Erin O'Toole, Kenny Chiu ou le Parti conservateur. Il en a entendu parler pour la première fois dans les médias parce que Kenny Chiu en a discuté dans les jours qui ont suivi sa défaite électorale [dans la circonscription de Richmond, en Colombie-Britannique].

[43] Le PM Trudeau a indiqué que les médias sociaux s'en prenaient à un certain nombre de cibles potentielles, y compris, à diverses reprises, à lui-même. En particulier au cours de la période précédant l'élection de 2015, WeChat a été inondé de propos qui lui ont porté préjudice auprès de la communauté chinoise.

**NON CLASSIFIÉ**

- [44] Le PM Trudeau a rappelé que le Groupe de travail et le Panel des cinq ont confirmé qu'aucune circonscription n'avait basculée en raison d'activités d'ingérence étrangère, quel qu'en soit le niveau, lors de l'élection de 2021.
- [45] Le PM Trudeau a également fait remarquer que la circonscription de Richmond avait été remportée par le PLC en 2015. Le PLC a mené une campagne acharnée dans cette circonscription, avec une excellente stratégie de terrain, et il savait, lors de l'élection de 2021, que de nombreux Canadiens d'origine chinoise avaient été rebutés par le positionnement particulièrement agressif d'Erin O'Toole à l'égard de la Chine. Qu'il y ait eu ou non une campagne menée dans les médias sociaux chinois contre ce dernier, il y avait une tendance constante qui indiquait que le PLC allait obtenir de bons résultats auprès des Canadiens d'origine chinoise, en dehors de toute ingérence potentielle de la Chine.
- [46] Jusqu'à ce que cette allégation soit rendue publique dans les médias, le PM Trudeau n'avait connaissance d'aucun renseignement suggérant que la RPC avait exprimé sa préférence pour l'élection d'un gouvernement libéral minoritaire. Il a estimé qu'il était difficile de déterminer qu'un État, dans son ensemble, préférerait un résultat lors d'une élection.

## 1.6. Conclusion

- [47] Le PM Trudeau a évoqué les fuites dans les médias de 2022 et 2023. Il n'était pas au courant des détails de la plupart des informations rapportées avant d'en avoir pris connaissance dans les médias. Le PM Trudeau ne croit pas qu'il s'agisse là d'informations qu'il aurait dû connaître à l'époque, qu'il aurait aimé connaître ou qui auraient dû être portées à son attention. Il a expliqué que les organismes de renseignement et de sécurité du Canada traitent d'énormes quantités de données et d'informations provenant d'un large éventail de sources plus ou moins fiables, des informations dont la portée et l'importance varient. Ces entités sont formées et qualifiées pour déterminer ce qui est important et ce qui doit être élevé au rang de priorité afin de pouvoir agir. Rien dans ce que le PM Trudeau a pu constater n'indique que quelqu'un dans le système aurait erré gravement dans la manière dont les informations ont été transmises.

**NON CLASSIFIÉ**

[48] Le PM Trudeau a déclaré que le gouvernement prenait très au sérieux l'ingérence étrangère. Il a mis en place des mécanismes de lutte contre l'ingérence étrangère, tels que le Groupe de travail, le Panel des cinq, le Mécanisme de réponse rapide et d'autres encore. Il estime qu'il est regrettable que, malgré ces efforts, les fuites de « bribes » d'informations potentiellement trompeuses puissent avoir pour effet de saper inutilement la confiance du public dans les institutions démocratiques canadiennes. Il a ajouté qu'idéalement, l'ingérence étrangère devrait être un sujet autour duquel les partis devraient se rallier, comme ils le font au sein du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (« **CPSNR** »), parce que nous devrions tous vouloir être en mesure de protéger les institutions et la démocratie canadiennes contre des acteurs étatiques hostiles.

## 2. Interrogatoire effectué par l'avocat du gouvernement du Canada

[49] Le PM Trudeau a confirmé qu'il n'avait pas fait l'objet d'une séance d'information concernant la préférence présumée de la RPC pour l'élection d'un gouvernement libéral avant les élections de 2021.

[50] Le PM Trudeau a expliqué que bien qu'il conserve son poste de premier ministre pendant la période électorale, le type de renseignement qu'il reçoit alors est très limité. Le PM Trudeau a expliqué que c'est en partie pour cette raison qu'il a demandé au Panel des cinq (constitué de hauts fonctionnaires) de traiter ces informations et de s'assurer, notamment en ce qui concerne les élections, que tout restait bien en place. Il a mentionné des cas d'exception où il avait été breffé, le tout en lien avec un incident international grave et important. Toutefois, sous réserve de ces exceptions, il n'a jamais été véritablement informé de questions de renseignement par des responsables pendant les campagnes électorales.